

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET A L'INTENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE A DJERBA pour la Gestion et l'Animation du Centre d'Accueil « Maison de la Lagune »

Titre du projet : Lutter contre les vulnérabilités et les risques liés au changement climatique dans les zones côtières vulnérables de la Tunisie.

I. Contexte

Le projet « **LUTTER CONTRE LES VULNÉRABILITÉS ET LES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES CÔTIÈRES VULNÉRABLES DE LA TUNISIE/ Résilience Côtère**», mis en œuvre par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) en partenariat avec le PNUD Tunisie vise à appuyer la Tunisie à promouvoir des stratégies, des technologies et des options de financement innovantes pour répondre aux risques des changements climatiques et à leurs impacts sur les populations et les principaux secteurs socio-économiques des zones côtières les plus vulnérables.

Le projet met l'accent sur trois axes pour la résilience à long terme des zones côtières face aux changements climatiques :

- L'amélioration de la capacité institutionnelle de planification et de réponse à l'accroissement des risques dus aux changements climatiques dans les zones côtières ;
- L'amélioration de la résilience des zones côtières prioritaires aux changements climatiques grâce à la mise en œuvre et à la diffusion des mesures novatrices de réduction des risques. Les activités programmées concerneront 22 km de côte, 670 hectares de terres humides et impliqueront 150 000 habitants ; Avec un accent sur deux zones pilotes qui sont l'île de Djerba et de la côte nord-ouest du golfe de Tunis (Kalaât El Andalous-Ghar el Melh-Sidi Ali El Mekki) ;
- La mise en place d'instruments économiques et financiers novateurs et durables pour accélérer l'adoption des mesures d'adaptation côtières.

En vue de renforcer la communication autour de la thématique de l'adaptation côtière aux risques des changements climatiques, le projet « Résilience Côtère » envisage lancer un processus de sélection d'une Organisation de la Société Civile (associations et ONG) œuvrant dans le domaine de l'environnement et le développement durable au niveau de l'île de Djerba afin de gérer et animer le centre d'accueil « Maison de la Lagune » réalisé par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) au niveau de l'entrée de l'île de Djerba par la chaussée romaine.

La bonne gestion de ce centre d'accueil, qui sera assurée par une OSC, permettra de positionner cet espace dans la dynamique de la sensibilisation de la protection des zones côtières et dans la prise en compte des changements climatiques dans les différents domaines du développement durable, de la planification spatiale et de la protection des ressources naturelles.

Cette opportunité permettra à l'Organisation de la Société Civile, sélectionnée, moyennant un plan de travail triennal de mettre en œuvre plusieurs activités en relation avec la thématique de la « Résilience Côtère » au profit des différents acteurs concernés et de la population locale pour renforcer leurs résiliences face aux effets du changement climatique.

Pour atteindre le résultat escompté, l'OSC est appelée à :

- Assurer un programme d'animation et d'accompagnement scientifique pour les visiteurs ;
- Assurer annuellement **au moins trois événements** en relation avec les thématiques susmentionnées ;
- Garantir la **bonne gestion, l'entretien et la propreté** des espaces intérieures et extérieures
- Assurer la bonne exploitation du local buvette et le mettre au service des visiteurs durant les heures d'ouverture du centre ;
- Garantir un rayonnement du centre sur son l'environnement, à travers une diffusion continue de l'information via la mass-média et l'établissement des liens de coopération avec des acteurs publics/privés, telles les collectivités locales, les institutions de recherche et de l'enseignement, les ONGs nationales et internationales..., et ce en parfaite coordination avec l'APAL, tout en évitant d'une manière catégorique toute action pouvant faire atteinte à la réputation de l'APAL, ou de ses partenaires ou du centre d'accueil.

Le présent appel à manifestation d'intérêt devra aboutir à la sélection d'une organisation de la société civile basée à Djerba pour bénéficier de la mise à disposition des locaux du centre d'accueil moyennant un programme d'animation et un engagement d'entretien général à travers **une convention de partenariat avec l'APAL**.

Les demandeurs doivent télécharger les lignes directrices et les 3 formulaires à renseigner, en français, sur le lien: <http://procurement-notices.undp.org/>

Les propositions (3 formulaires renseignés, pièces demandées voir page 5 des lignes directrices) pourront être envoyées en version électronique à l'adresse suivante : propositions.tn.2021@undp.org (Max 2Mo), au plus tard le **mercredi 21 avril 2021 à minuit**.

N.B :

- L'e-mail d'envoi doit avoir comme objet: «Appel à manifestation d'intérêt PNUD/Résilience Côtière/01/2021 »
- Tout dossier de demande envoyé par d'autres moyens (par exemple par fax ou par courrier) ou à une autre adresse que celle indiquée ci-dessus sera rejeté.